

Budget 2020

La Municipalité présente un budget stable

Saint-Jacques, le 17 décembre 2019– Mercredi dernier, le conseil municipal de Saint-Jacques a adopté son budget pour l'année financière 2020 en séance spéciale à laquelle a assisté quelques personnes. Le conseil, dont les derniers exercices financiers ont généré des surplus, a adopté un budget sans artifices pour l'année à venir.

Projets terminés

La Municipalité a réalisé plusieurs gros projets au cours des dernières années, notamment la construction d'une nouvelle caserne en 2018 et la rénovation du garage municipal en 2019. De plus, les travaux de remplacement d'une partie de la conduite d'amenée (aqueduc) doivent se terminer sous peu.

À l'écoute des citoyens

En 2020, la Municipalité veut sonder l'opinion de ses citoyens, notamment en consultation publique dans le cadre de la mise à jour de sa politique familiale. « Le conseil souhaite connaître davantage l'avis de sa population, surtout pour les décisions reliées à de futurs projets ; par d'autres mécanismes de consultation comme la tenue de registre » mentionne la mairesse, Mme Josyane Forest. D'ailleurs, le paiement du compte de taxes municipales se fera dorénavant en quatre versements dont les dates sont : 12 mars, 14 mai, 6 août et 15 octobre 2020.

La Municipalité de Saint-Jacques est située à la rencontre des routes 341 et 158 dans la région de Lanaudière. Malgré un territoire majoritairement agricole, la Municipalité connaît une augmentation de son développement économique depuis quelques années. Les 4 129 Jacobins et Jacobines qui y résident participent activement à son dynamisme et sont fiers de leurs racines acadiennes!

- 30 -

Source : Municipalité de Saint-Jacques
Contact : Jennifer Poupart, agente aux
communications et aux événements.
450 839-3671 poste 7673
communication@st-jacques.org